

Rapport d'activités 2025

Assemblée générale
29 juin 2026



Éditorial

La baisse inédite de près de 46 % des revenus du CAUE 17 en 2024 n'était rien à côté de ce qui nous attendait en 2025. C'est une baisse de 58 % qui s'est poursuivie entre 2024 et 2025, la DDTM ayant achevée fin 2024 le traitement des autorisations d'urbanisme déposées avant la réforme, c'est-à-dire avant le 1^{er} septembre 2022.

Malgré ce contexte anxiogène, l'équipe du CAUE a poursuivi avec encore plus de conviction sa mission d'intérêt public au service des territoires, dans un contexte toujours plus exigeant en matière de transition écologique, de lien social et de qualité du cadre de vie.

Identifié par le Conseil Départemental et l'État (DDTM) dans le Plan Départemental de l'Habitat pour nos missions de sensibilisation auprès et pour les élus et les habitants, le CAUE s'est mobilisé sur la question du logement, cruciale dans notre département afin de donner des outils, d'aiguiser le regard en montrant des exemples vertueux ou d'exposer des démarches répliquables...

Aider les citoyens à avoir accès à un logement désirable, favorable à la santé, tout au long de leur parcours de vie est essentiel sur tous nos territoires... sous pression ou en déprise.

Cette thématique de l'habitat a donné lieu à des visites d'opérations, des ateliers pédagogiques, un séminaire et un voyage d'étude ainsi que des tables rondes.

Nous espérons contribuer ainsi à tisser des liens entre les acteurs locaux, à sensibiliser tous les publics et à « construire » de la connaissance.

Le CAUE 17, fidèle à sa vocation de proximité, a accompagné de nombreuses communes dans leurs projets, à travers 153 dossiers de conseil aux collectivités, souvent liés à des démarches de transition, de requalification ou d'insertion patrimoniale et environnementale. L'architecture de proximité, la prise en compte des usages, l'attention portée au paysage ont guidé chacun de ces accompagnements. De nombreux ateliers participatifs ont permis d'impliquer habitants, élus et usagers, posant ainsi les fondations de projets partagés.

Les paysagistes-conseil, déjà engagées sur la végétalisation des cours d'écoles ont lancé le second appel à candidature « Am Stram Graines » auprès des petites communes rurales pour leur permettre de passer à l'action.

Notre activité auprès des particuliers, autre pilier des missions des CAUE, reste solide, avec 775 conseils délivrés sur tout le territoire, dans nos permanences et en partenariat avec les acteurs locaux. Ces échanges essentiels renforcent notre rôle de repère dans la complexité des démarches de rénovation et/ou de construction.

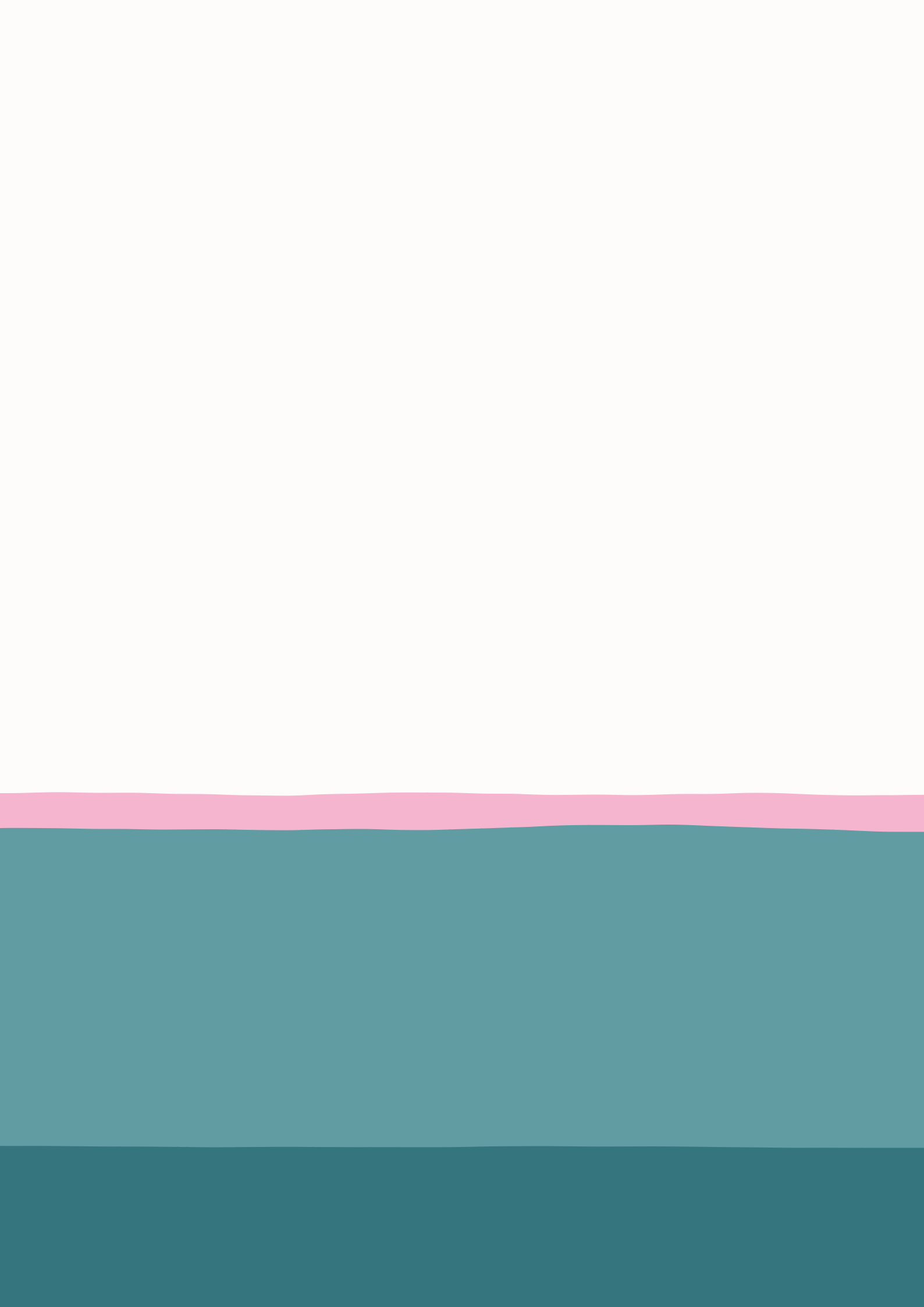
Enfin, nos actions pédagogiques se sont poursuivies et intensifiées dans le département. Le Mois de l'architecture en avril a été reconduit avec toujours plus de partenaires.

L'équipe du CAUE a malheureusement évolué cette fin d'année 2025 par le non-remplacement d'une architecte-conseil partie en fin d'année.

Je tiens à saluer chaleureusement l'engagement quotidien de l'équipe dans ce contexte particulièrement morose, la qualité de ses actions, sa capacité à s'adapter et à innover. Le CAUE 17 est plus que jamais un partenaire de confiance pour accompagner les mutations de notre Département et les projets de ses habitants.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport, reflet fidèle d'une année dense, engagée et résolument tournée vers l'avenir.

Dominique Rabelle
Présidente du CAUE de la Charente-Maritime
Vice-Présidente du Département de la Charente-Maritime
Maire de Saint-Georges-d'Oléron



Sommaire

Le CAUE 17	4
→ Qui sommes-nous ?	5
→ L'équipe	6
→ Les secteurs	7
→ Le bilan annuel	8
→ Les membres de l'association en 2025	10
→ Les commissions départementales ou régionales	11
Le conseil aux collectivités	12
→ Commune de Marans	14
→ Commune de Mortiers	16
→ Commune de Beauvais-sur-Matha	18
→ Commune de Saint-Loup	20
→ Commune de Soubise	22
→ Commune de Nieul-lès-Saintes	24
→ Am Stram Graines	26
→ Autres études	30
Le conseil aux particuliers	34
La sensibilisation	36
→ Événements	37
→ Pédagogie	43
→ Communication et ressources	47

Le CAUE 17

“La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt. En conséquence (...) des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués.”

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977
(art.1)

→ Qui sommes-nous ?

Le CAUE 17

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime est une association loi 1901 créée à l'initiative du Département dans le cadre de la Loi sur l'Architecture de 1977. Investi d'une mission de service public, il a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale. Il est financé par la taxe d'aménagement et présidé par un élu local.

Le CAUE 17 n'exerce aucune maîtrise d'œuvre, il intervient en amont des projets, gratuitement.

Les missions

CONSEILLER

les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs démarches de projet, construction neuve, rénovation et aménagement du territoire.

FORMER

les élus, les professionnels et les acteurs du cadre de vie à la connaissance des territoires et de l'espace bâti, par des journées thématiques de réflexion et de travail.

INFORMER

tous les publics sur la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, sur la réglementation, sur les techniques de construction.

SENSIBILISER

le grand public et les scolaires par des visites, expositions, conférences, publications, actions pédagogiques...

Fédération Nationale des CAUE

Lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et des activités des CAUE

La Fédération assure, au niveau national, la mutualisation, l'animation du réseau, les productions collectives, la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats nationaux, porte la voix des CAUE.

Union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine

Elle représente les 12 CAUE de la Région auprès des institutions et des acteurs régionaux et conduit les opérations spécifiques d'intérêt régional :

→ la représentation auprès des institutions et des acteurs régionaux

→ la coordination des actions de formation des personnels et des échanges techniques entre les CAUE de Nouvelle-Aquitaine

→ la conduite d'opérations spécifiques d'intérêt régional

→ la communication, sensibilisation, formation

→ L'équipe



Pascale FRANCISCO
Directrice du CAUE 17



Daniel FRANÇOIS
Attaché de Direction



Aurélie BOUYER
Secrétaire technique



Olivier BOÉ
Documentaliste



Flore MEURISSE
Responsable communication
et diffusion culturelle



Amélie RABIN
Chargée de la pédagogie



Anne AUFFRET
Architecte conseil



Lou PERNES-JOQUET
Apprentie communication et évènementiel



Marie-Laure BELLICAUD
Chargée de mission en
architecture et urbanisme



Céline BODIN
Architecte conseil



Raphaëlle DUCLAUX
Paysagiste conseil



Isabelle LÈBRE
Architecte conseil



Claire PEYRON
Architecte conseil



Jocelyne PLAIRE
Architecte conseil



Magali VINCENT
Paysagiste conseil

Hamed ZARE
Stagiaire, juriste

Wilson MAILLARD
Stagiaire, développeur IT

Clémentine MIGEON
Stagiaire, conceptrice d'intérieur

→ Les secteurs

Raphaëlle DUCLAUX - Paysagiste conseil

Ensemble du département

Magali VINCENT - Paysagiste conseil

Ensemble du département

Pascale FRANCISCO - Architecte

Patrimoine non protégé

Ensemble du département

Céline BODIN - Architecte conseil

Communauté de Communes de l'île de Ré
Communauté de Communes Aunis Atlantique
Communauté de Communes Aunis Sud

Claire PEYRON - Architecte conseil

Communauté d'Agglomération de La Rochelle
Communauté de Communes Rochefort Océan

Isabelle LÈBRE - Architecte conseil

Communauté de Communes de l'Île d'Oléron
Communauté de Communes du Bassin de Marennes

Anne AUFFRET - Architecte conseil

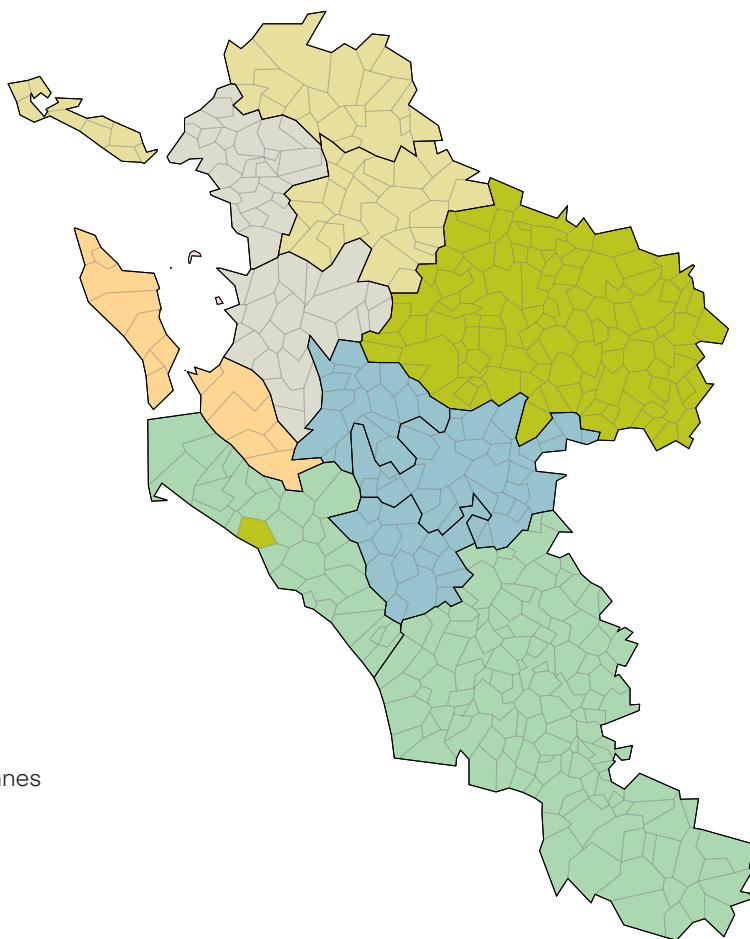
Vals de Saintonge Communauté
Royan

Jocelyne PLAIRE - Architecte conseil

Saintes Grandes Rives l'Agglo
Communauté de Communes Cœur de Saintonge
Communauté de Communes Gémézac et Saintonge Viticole

Marie-Laure BELLICAUD - Chargée de mission en architecture et urbanisme

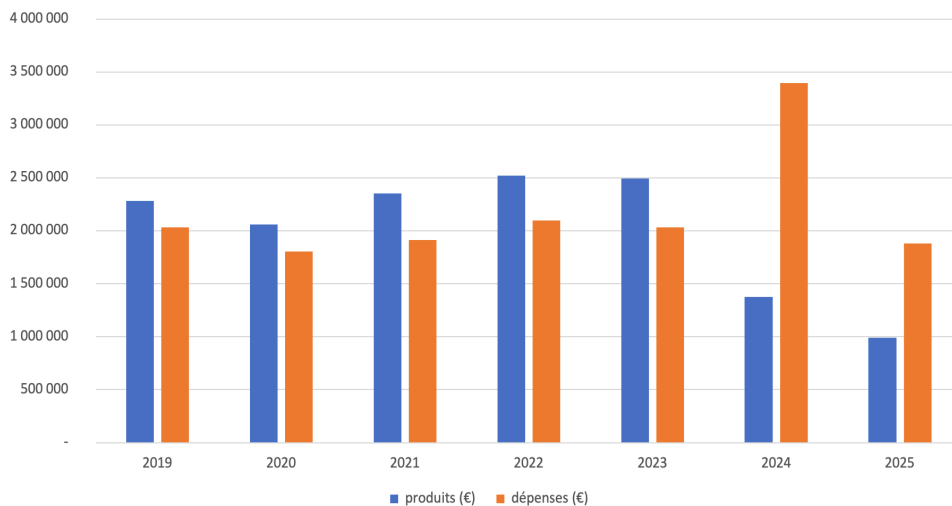
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (excepté Royan)
Communauté de Communes de la Haute Saintonge



→ Le bilan annuel

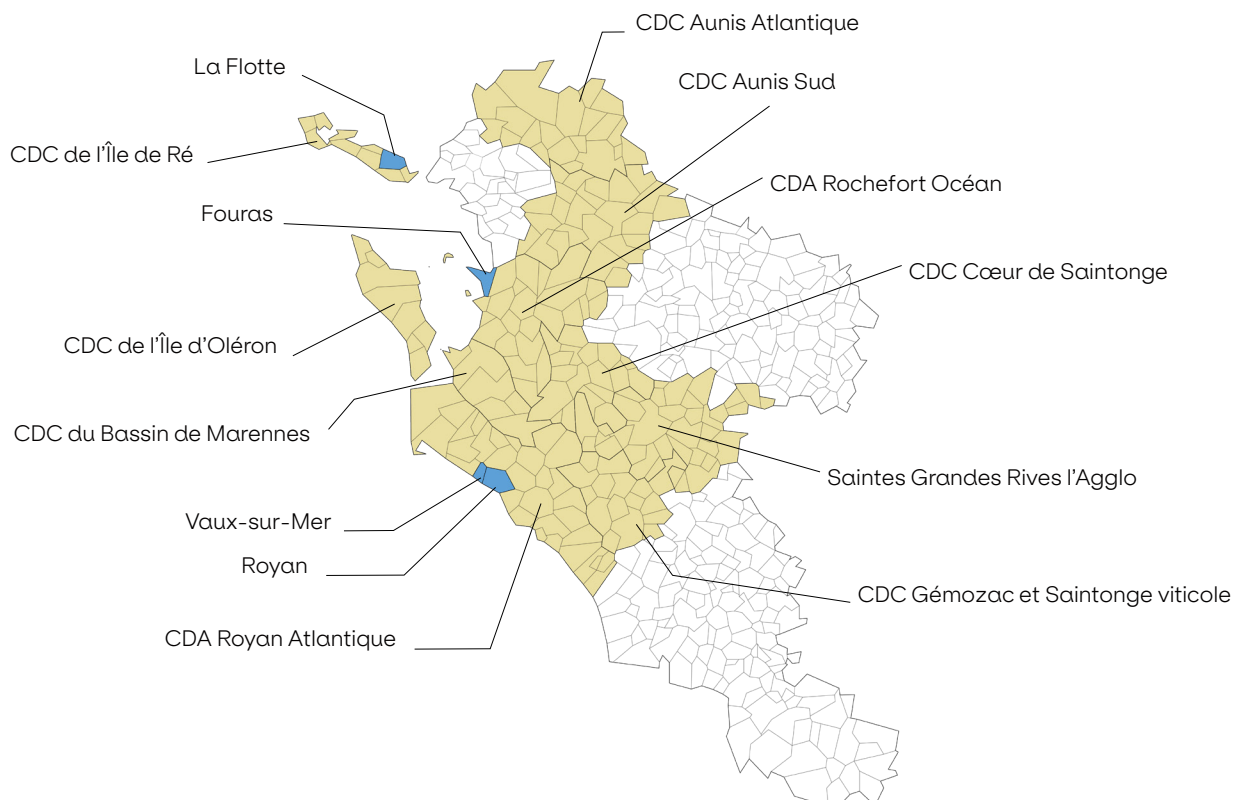
Évolution des charges et produits

sur les 7 dernières années



Les 14 conventions

en cours en 2025



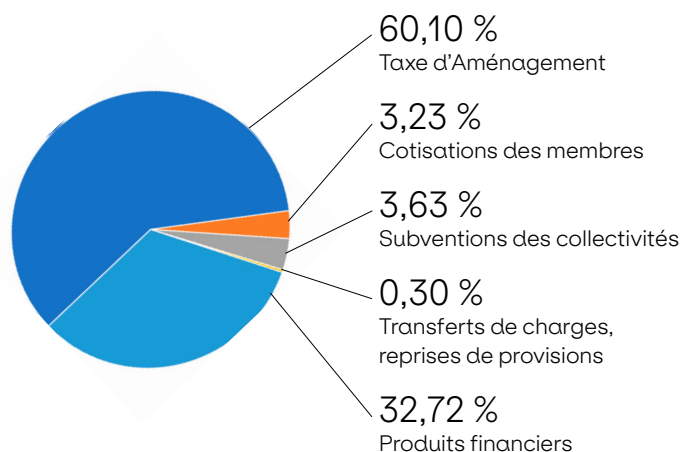
Les recettes 2025

Recettes budgétées :
1 983 000 €
Recettes réalisées :
990 000 €

La collecte de la Taxe d'aménagement par la DGFIP reste inopérante et, de fait, le montant perçu pour 2025 connaît une baisse drastique pour cette seconde année consécutive. La chute des recettes est de 81 % en 2 ans.

Le CAUE 17 est donc contraint de puiser dans sa trésorerie pour continuer son activité. Sans réaction concrète de l'État dans les mois à venir, le risque de voir disparaître le CAUE 17 et les autres CAUE est bien réel. La trésorerie actuelle du CAUE 17 permet un fonctionnement de 10 mois maximum.

A noter : la recette exceptionnelle de 290 000 € au titre des produits financiers correspond au retour de la mise initiale du CAUE 17 au Fonds de Dotation CAUE 17, dissout début 2025.



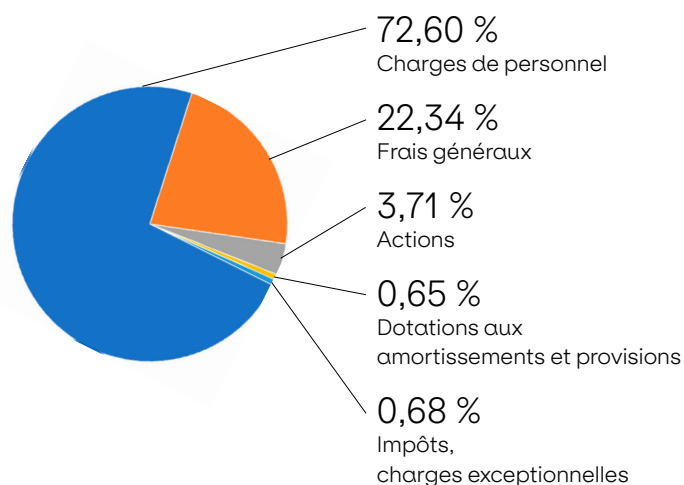
Les dépenses 2025

Dépenses budgétées :
1 983 000 €
Dépenses réalisées :
1 880 000 €

Les charges incompressibles s'élèvent à environ 1,5 millions d'euros. La marge de manœuvre est donc limitée.

Toutefois, malgré ce contexte défavorable, l'association a mis en œuvre un plan d'économies qui a permis de réduire les dépenses de 107 k€ par rapport au budget prévisionnel.

La masse salariale reste stable mais les charges externes ont pleinement joué le rôle d'ajustement variable et d'amortisseur, notamment par le biais des actions et projets menés en 2025.



Le résultat comptable :
un déficit de 890 000 € (équilibre par prélèvement sur trésorerie)

→ Les membres de l'association

en 2025

Présidents d'honneur de l'Association

Monsieur le Préfet de Charente-Maritime

Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Charente-Maritime

le Conseil d'Administration

M. Xavier AERTS, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

M. David BAUDON, Conseiller Départemental

M. Éric BAUDON, Consultant immobilier, 1er vice-Président du CAUE 17

M. Xavier BECH, Directeur de SOLIHA Charente-Maritime - Deux-Sèvres

Mme Sophie BLANCHET, Architecte-Urbaniste

M. Jacky BOTTON, Conseiller Départemental

M. Olivier GIEN, Architecte dplg, Représentant du CROA Poitou-Charentes

M. Max BOISROBERT, Architecte

Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE, Conseillère Départementale, Trésorière du CAUE 17

Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, Conseillère Départementale

M. Bruno GUINARD, Membre de la Chambre Départementale des Géomètres-Experts

M. Sandu HANGAN, Architecte des Bâtiments de France, Chef de l'UDAP 17

M. Patrice LAFORÊT, Membre de la CAPEB 17

M. Christian MARIE, Directeur Délégué de la DREAL - Poitiers

M. Romain MIGNOT, Directeur Général Délégué de la S.A. des HLM « Atlantic Aménagement »

M. Franck MULLER, Membre titulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie 17

M. Éric NORMAND, Archéologue - DRAC Poitou-Charentes

M. Laurent PARROT, Secrétaire Général de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics

Mme Dominique RABELLE, Conseillère Départementale, Présidente du CAUE 17

Mme Véronique RICHEZ-LEROUGE, Conseillère Départementale

Mme Virginie SEGONNE, représentante de l'association Les Amis de la Porte Royale

M. Mahdi TAMENE, Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

→ Les commissions départementales ou régionale

les Membres

La Chambre d'Agriculture 17
La Chambre des Métiers 17
Habitat 17
L'OPH Rochefort Habitat Océan
Le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin

Les Communautés de Communes et d'Agglomération

La Communauté d'Agglomération de Saintes
Grandes Rives
La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
La Communauté de Communes Aunis-Atlantique
La Communauté de Communes Aunis-Sud
La Communauté de Communes Cœur de Saintonge
La Communauté de Communes de Gémézac et de la
Saintonge Viticole
La Communauté de Communes de l'Île de Ré
La Communauté de Communes de l'Île d'Oléron
La Communauté de Communes du Bassin de
Marennes

Les Communes

Aytré
Bignay
Breuil-Magné
Chevanceaux
Clavette
Cressé
Fouras
Gémézac
Le Château-d'Oléron
Marennes-Hiers-Brouage
Île d'Aix
La Flotte
Landes
Le Douhet
Les Essards
Port-d'Envaux
Puyravault
Royan
Saint-Aigulin
Saint-Georges-de-Didonne
Saint-Nazaire-sur-Charente
Vaux-sur-Mer
Vérines

Commission Départementale Nature, Paysage et Site

Elle a lieu chaque mois et est chargée essentiellement de s'assurer de la qualité des projets des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire et pittoresque (site classés et sites inscrits).
Le CAUE siège dans la formation « sites et paysages ».

Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (1^{ère} section Nouvelle-Aquitaine)

Le CAUE est titulaire de la première section « protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier ».
Elle est chargée de donner un avis dans les procédures de classement ou d'inscription des monuments historiques et dans la création ou modification des SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables, anciennement AVAP / ZPPAUP / Secteurs sauvegardés), ainsi que pour la création des Architectures Contemporaines Remarquables (ACR).

Le CAUE est également

→ associé, à leur demande, à certaines Petites Villes de Demain dont Surgères
→ associé, à leur demande, à certains Villages d'Avenir
→ partenaire de l'association des Petites Cités de Caractère du département
→ associé à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT), à la demande
→ associé à la réflexion sur les Grands Sites de France
→ membre des COTECH / COPIL sur les projets en Sites Classés (Île d'Aix, Port-des-Barques...)
→ membre de jury de concours
→ associé à la démarche GIP
→ à l'initiative d'actions de sensibilisation auprès des techniciens et élus des EPCI
→ conseil sur le patrimoine non protégé (non classé Monument Historique)
→ adhérent à ODEYS
→ adhérent au FAR
→ adhérent à Plante & Cité
→ adhérent à l'AMF
→ adhérent à La Matière

Le conseil aux collectivités



Avant tout projet, les collectivités sont incitées à prendre un temps de réflexion avec le CAUE. Ce dernier peut vous conseiller et vous aider à formuler votre projet, à trouver des professionnels compétents pour sa réalisation, en inscrivant votre commune dans une démarche de développement durable. Il assure les bonnes relations entre les collectivités, les professionnels et les autorités administratives du patrimoine et de l'aménagement.

Il apporte gratuitement ses conseils sur :

- la faisabilité du projet
- les enjeux et objectifs à prendre en compte pour garantir un projet de qualité
- les procédures à mettre en place, les compétences techniques à mobiliser
- l'élaboration de programmes et de cahiers des charges

Tous les domaines de l'aménagement peuvent être soumis ou abordés : le patrimoine végétal ou bâti, les documents d'urbanisme ou de protection, les opérations d'aménagement et de construction, les espaces publics, l'environnement.

153 dossiers

**réhabilitation
restauration**

22 %

**paysage
aménagement**

20 %

autres

20 %

**urbanisme
planification**

13 %

**construction
extension**

10 %

**urbanisme
aménagement**

10 %

**cours
d'école**

5 %

→ Commune de Marans

Etude capacitaire pour la construction de logements sur l'entrée sud

Le contexte de l'étude

Petite cité historique située au cœur du marais poitevin, la ville de Marans compte aujourd'hui 4 476 habitants.

Située entre terres et eaux, la commune fait figure de porte ; porte maritime entre marais et océan grâce à la Sèvre Niortaise qui la traverse d'est en ouest et qui se jette dans la baie de l'Aiguillon ; porte terrestre car il s'agit d'une des entrées nord du département de la Charente-Maritime, très empruntée aujourd'hui. Son patrimoine indéniable, en lien avec son histoire de carrefour marchand, a permis à la commune d'être couverte par un Site Patrimonial Remarquable.

La commune possède aujourd'hui de nombreux atouts :

- des grands projets envisagés en matière de déplacements : le contournement routier piloté par le Département, le projet de réouverture de la gare pour organiser une navette ferroviaire entre Marans et la Rochelle en moins de 20 minutes
- une localisation au cœur de la nature et du marais poitevin
- une destination touristique portée par le label « Petites cités de caractère »
- des itinéraires vélos qui traversent la commune : Vélodyssée, VéloFrancette.

De plus, Marans bénéficie depuis 2020 du programme « Petites villes de demain », permettant à la ville de disposer d'aides et d'ingénierie dans le cadre de son projet urbain.

Forte de ses avantages et de sa position stratégique, et grâce au programme « Petites villes de demain », Marans s'affirme aujourd'hui comme une commune qui ne veut plus générer d'étalement urbain et qui souhaite « faire la ville sur la ville ». Concernant l'habitat, il s'agit de créer de l'habitat capable de répondre aux enjeux de demain, en questionnant les modes d'habiter, les typologies et les problématiques environnementales.

Pour concrétiser ces orientations, le diagnostic réalisé dans le cadre de « Petites villes de demain » a permis d'identifier des sites à enjeux en matière de renouvellement urbain.

C'est dans ce contexte que Marans a demandé au CAUE 17 de l'accompagner, aux côtés de la SEMDAS, pour une étude capacitaire d'un secteur situé sur l'entrée sud de la commune.

L'accompagnement du CAUE

Le site envisagé comprend des parcelles qui se juxtaposent, mais qui sont de natures très hétérogènes : une maison de maître avec son parc et ses murs de pierre, des maisons anciennes traditionnelles accompagnées de leurs jardins, une friche industrielle, des bâtiments précaires, un local commercial récent...

De plus, le contexte alentour est doté d'espaces à enjeux importants : dans le contexte immédiat, il s'agit de l'ancien champ de foire, du cimetière, de quartiers pavillonnaires, de quartiers de logements collectifs enclavés par rapport à la ville... Dans un contexte plus large, il s'agit de la proximité avec la gare, les écoles et les espaces sportifs, et avec l'entrée sud de la ville.

L'étude du CAUE 17 a permis :

- de remettre en lumière les éléments de diagnostic précités
- de préciser les enjeux à l'échelle urbaine et à l'échelle des logements
- d'affiner la programmation des logements envisagés : publics visés, typologies des logements, partenariats possibles pour montages opérationnels...



Les scénarios proposés ont permis de dégager des principes spatiaux à retenir, tels que :

- la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager existant (bâti ancien, murs de pierre, parc paysager...)
- la reconversion des friches existantes en valorisant si possible certains bâtiments
- l'édification de bâtis alignés sur la rue lorsque c'est possible, afin d'affirmer une ambiance plus urbaine
- la limitation de nouveaux bâtis dans les espaces végétalisés
- la requalification des espaces publics dans leur globalité : réduction des espaces de circulation, végétalisation des espaces, ambiance de ville-parc...

En termes de programmation, les scénarios ont permis d'évoquer les pistes suivantes :

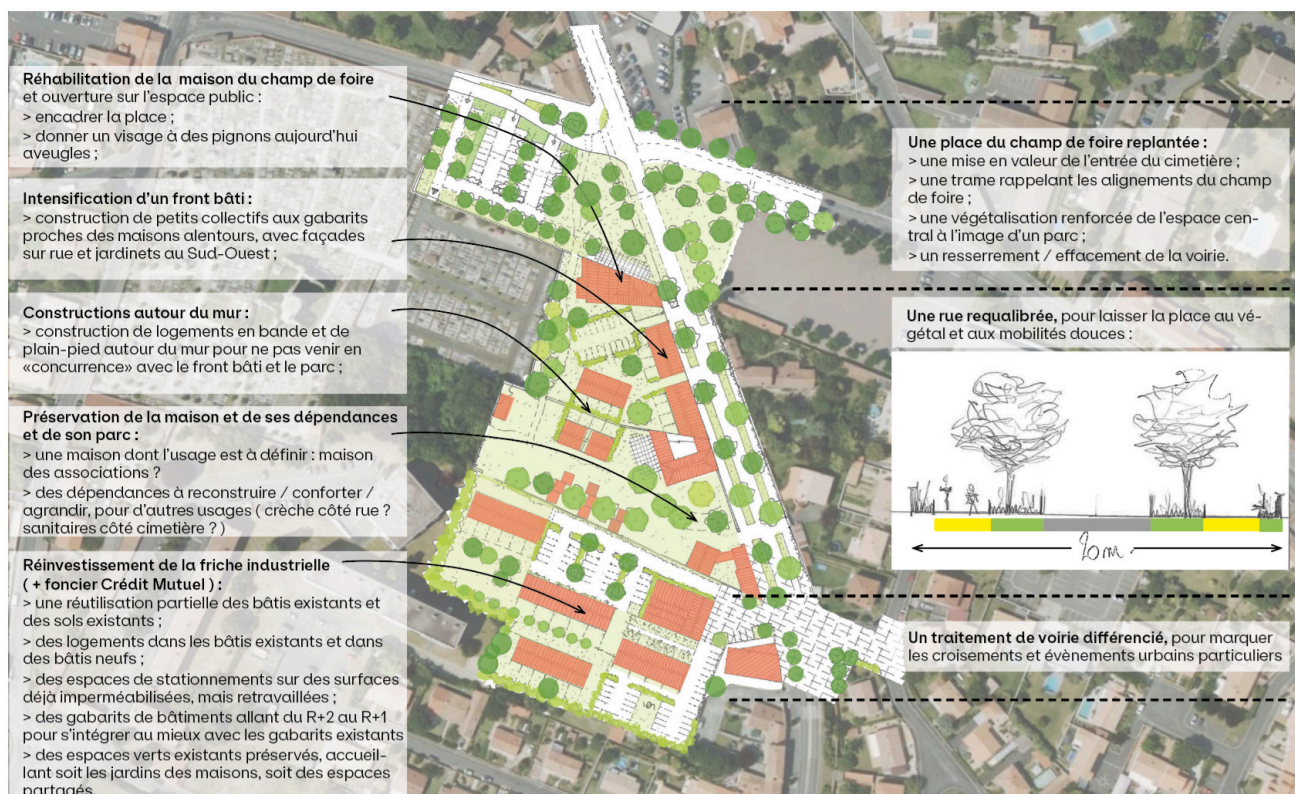
- des logements permettant l'accueil de publics diversifiés : logements collectifs aux tailles variées, logements intermédiaires, maisons de ville...
- des espaces communs à organiser en extérieur comme en intérieur : jardin partagé, local jardinage, buanderie, local vélos...
- une programmation complémentaire aux logements à peaufiner pour certains espaces-clés : salles associatives, micro-crèche, locaux pour professionnels de santé...

Un temps d'échange avec l'UDAP a permis en outre de confirmer ces choix et ces orientations.



La suite

Cette étude va permettre d'alimenter une Orientation d'Aménagement Programmée dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, et pourra servir à l'achat des terrains n'appartenant pas à la commune, par l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine, avec qui la commune a signé une convention de veille foncière.



→ Commune de Mortiers

Reconversion d'une grange communale pour accueillir un logement

Enjeu de conservation d'une construction ancienne aux abords de l'église classée Monument Historique

La commande

La commune de Mortiers, située au sud-est du département de la Charente-Maritime est limitrophe du département de la Charente. Son bassin de vie est en lien avec la commune de Jonzac. La commune compte 170 habitants (source INSEE 2022). L'ancienne grange située aux abords de la mairie, de deux logements communaux existants et de l'église s'inscrit dans les plus anciennes constructions qui structurent le bourg.

Le programme consiste à réinvestir cette ancienne dépendance pour y créer un logement de type T3. Le CAUE 17 a donc été interrogé sur la mise en valeur de ce patrimoine



L'accompagnement

Ce hangar en pierre jouxte des logements communaux existants qui avaient été créés dans l'ancienne école.

La grange est située à l'angle des deux voies principales de la commune.

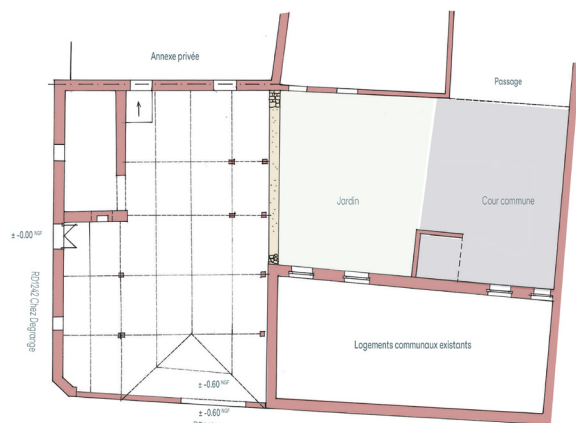
Pour gagner en visibilité (sécurité routière) et donner un espace extérieur au futur logement, la Commune souhaite déconstruire l'angle sud-ouest en pierre et en agglos enduits.

Comme le projet se situe dans le périmètre de l'église paroissiale Saint-Saturnin classée Monument Historique depuis 1990, le projet de déconstruction partielle du mur est donc lié à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le caractère patrimonial de l'ensemble est intéressant mais son état structurel questionne.

On peut supposer qu'un mur existant en limite des logements communaux a été déconstruit. La charpente de la toiture dont une partie de la couverture a disparu a dû être consolidée.

Le CAUE 17 a donc proposé plusieurs scénarios qui ont été soumis aux élus et à l'Architecte des Bâtiments de France afin que ce dernier puisse, en amont de la future maîtrise d'œuvre, orienter les propositions d'aménagement.



Plan du rez-de-chaussée

Proposition d'aménagement avec un logement T3 avec cellier

Afin de prendre en compte les logements existants, le projet s'est aussi attaché à redéfinir les espaces extérieurs :

- proposer, depuis le stationnement communal situé à l'arrière, un espace d'accès désimperméabilisé en partie et végétalisé pour qualifier les entrées de tous les logements
- offrir un jardin planté aux logements existants.

Proposition validée par l'ABF :

- toiture abaissée et faîtages parallèles à la rue pour limiter la hauteur du volume intérieur
- recul de la façade sud mais éléments en pierre de taille de la façade ouest conservés
- accès de plain-pied au logement depuis la cour (stationnement) ou depuis la façade ouest.

L'accès au logement depuis la cour s'opère depuis un espace en retrait pour limiter les vues directes avec les logements existants.

Au sud, le mur est déconstruit mais il est maintenu en partie basse pour créer une clôture et gérer les différences de niveaux.

Au sud, un jardin est aménagé avec une haie pour traiter la limite avec l'espace public.

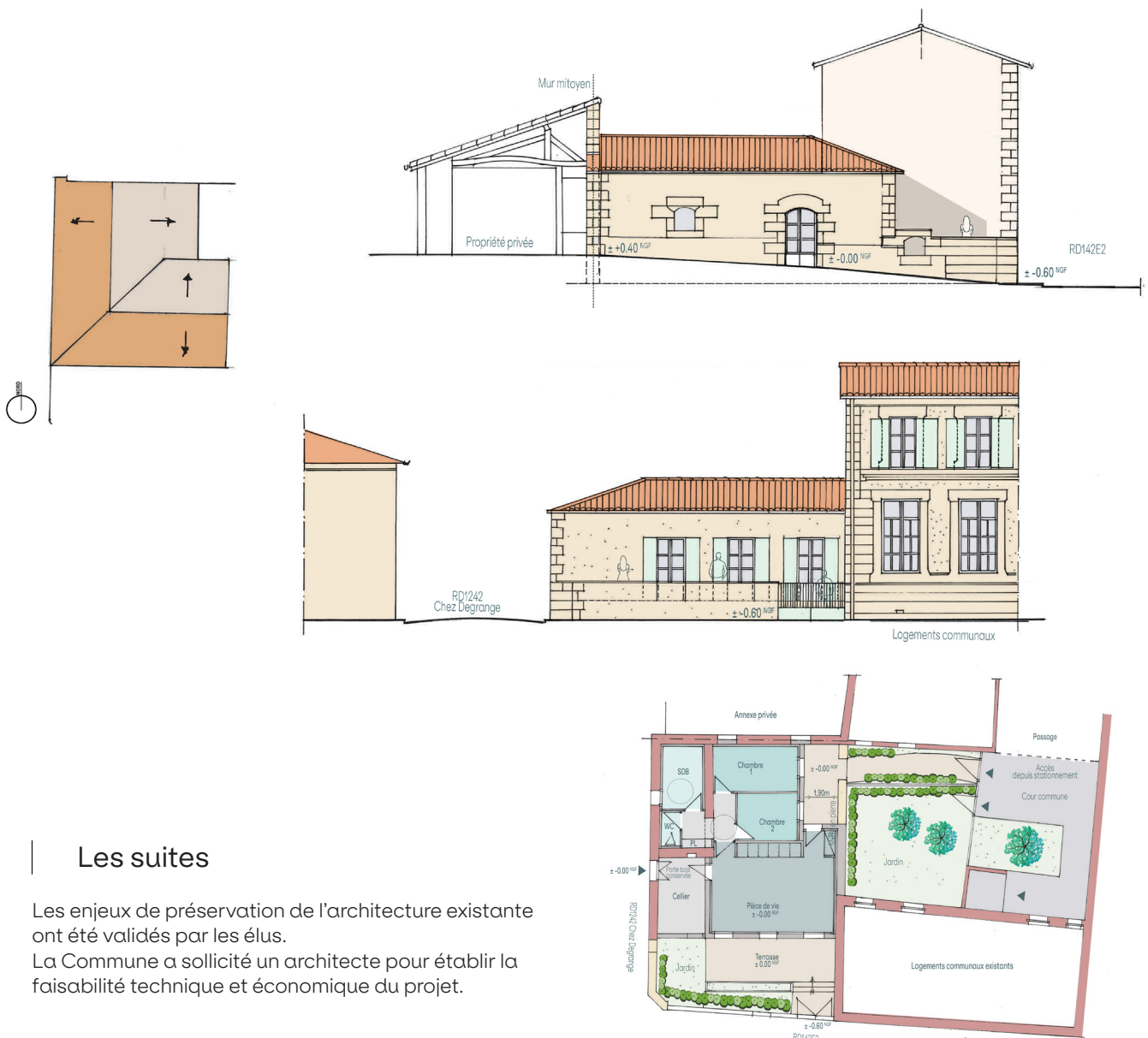
En rez-de-chaussée :

- logement : environ 78 m²
- cellier : environ 11 m².

Aménagement du jardin avant : création d'un espace végétal + drainage en pied de mur + terrasse (bois).

Aménagement d'une allée depuis la cour :

- haie arbustive séparative avec des essences locales (acoustique + visuel + biodiversité)
- désimperméabilisation d'une partie de la cour commune pour végétalisation.



Les suites

Les enjeux de préservation de l'architecture existante ont été validés par les élus.

La Commune a sollicité un architecte pour établir la faisabilité technique et économique du projet.

→ Commune de Beauvais-sur-Matha

Conforter le site du Pôle de santé

Étude préalable à la création de cabinets médicaux

La commande

Avec le départ à la retraite imminent de ses médecins généralistes, la Collectivité a sollicité le CAUE pour envisager la création de cabinets médicaux pour pouvoir accueillir de nouveaux praticiens (dont un médecin junior).

En 2021, sur la Grande Place du bourg, la Commune a déjà réhabilité une ancienne agence bancaire en maison de santé réunissant 6 professionnels. Elle a souhaité étudier la possibilité de réaliser des locaux adaptés complémentaires dans une grange (ancienne coopérative agricole) située à l'arrière de la maison de santé, en fond de parcelle.

L'objectif est donc ici de dimensionner les locaux nécessaires pour recevoir 3 à 4 praticiens. Elle a aussi demandé d'examiner l'éventualité d'un projet de construction regroupant tous les professionnels sur un terrain communal près du cimetière comme autre hypothèse de scénario.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la redynamisation du centre-bourg de la commune et fait partie du programme d'actions de Village d'Avenir.



L'accompagnement

Après l'analyse du règlement du PLU des deux sites, il s'est avéré que le terrain communal ne pouvait pas accueillir la surface de plancher nécessaire au projet de construction.

Par conséquent, la faisabilité s'est concentrée sur le site existant de la maison de santé.

Le CAUE a alors mis en évidence les contraintes induites du bâtiment repéré pour le projet, malgré sa qualité architecturale identitaire :

- son accès qui doit se faire via le garage de la maison de santé
- l'état sanitaire très dégradé de ses bois de charpente
- son volume qui est mitoyen sur trois façades et donc pas adapté aux besoins d'un programme de cabinets médicaux.

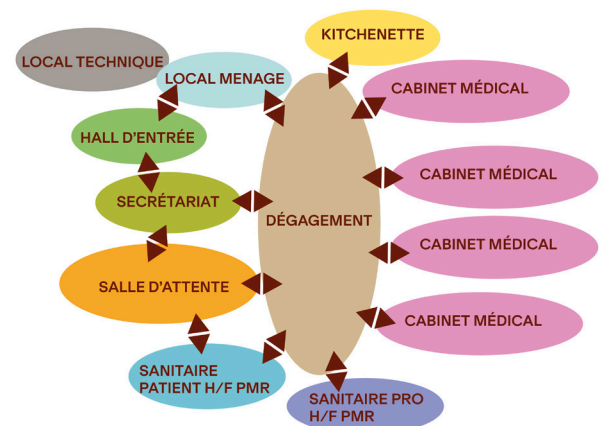
Par ailleurs, la propriété étant située dans le périmètre protégé Monument Historique de l'église, le CAUE a pris l'attache de l'Architecte des Bâtiments de France sur la possibilité de modifier le volume existant avant toute projection.

Au vu de ses éléments, la proposition s'est orientée vers la démolition du bâtiment existant et la réalisation d'une nouvelle construction à la place.

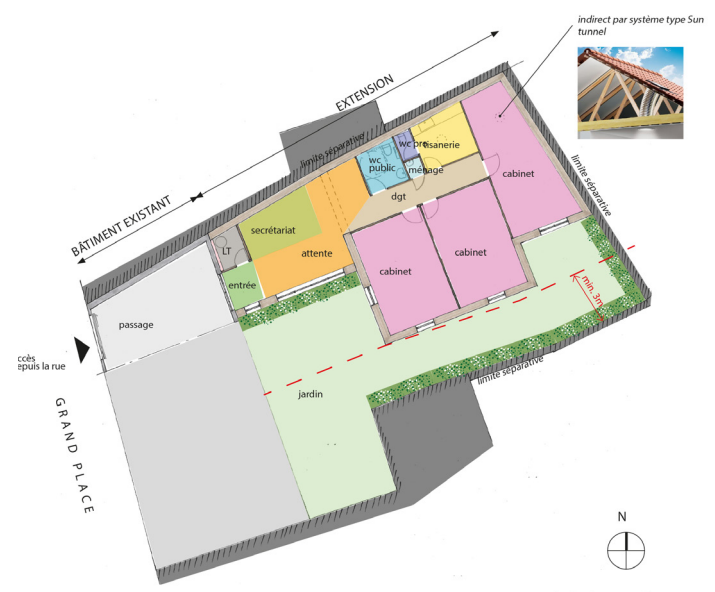
Une approche pré-programmatique fonctionnelle a permis de bien identifier les usages adaptés à l'équipement et d'évaluer les surfaces minimales nécessaires à son bon fonctionnement.

Ainsi, deux scénarios ont émergé au regard du règlement du PLU en vigueur et des exigences réglementaires d'un Établissement Recevant du Public (ERP), proposant ainsi deux principes d'aménagement :

- une configuration avec 3 cabinets médicaux de plain-pied
- une autre avec 4 cabinets médicaux s'organisant sur deux niveaux.



organigramme fonctionnel type



→ Commune de Saint-Loup

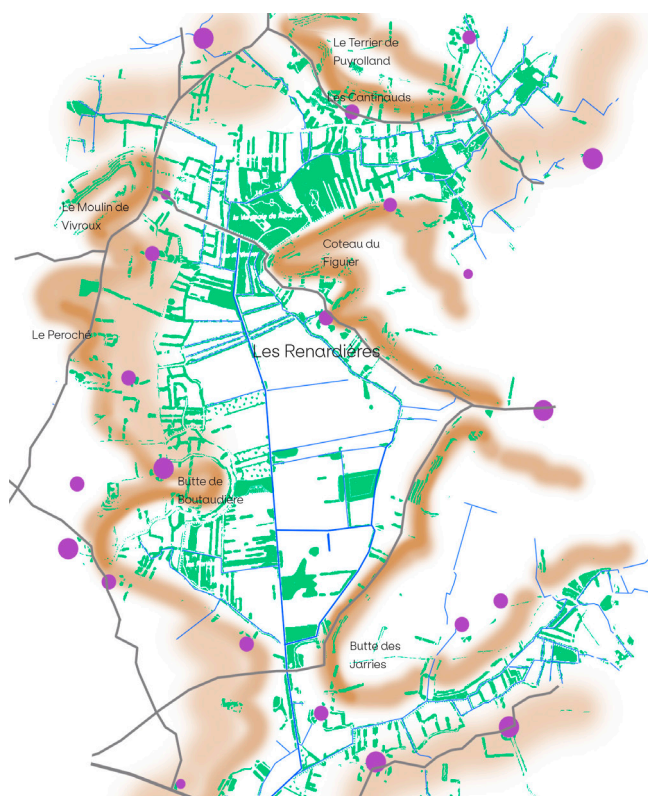
Réinvestir les espaces libres et projet touristique

Étude préalable

La commande

La Commune a interpellé le CAUE pour l'aider à formaliser son projet de création d'une halte vélos couplée à une aire de bivouac. Cette action s'inscrit dans le programme Village d'Avenir pour la réalisation d'une station sport nature de la Trézence. Suite à l'étude de positionnement réalisée par Charentes Tourisme, le village des Renardières a été identifié pour accueillir ce projet. Il s'inscrit également dans les objectifs du plan de gestion du site départemental de l'Espace Naturel Sensible « Vallée de la Trézence », où se situe le hameau.

Par ailleurs, Les Renardières ayant subi de très nombreuses modifications urbaines ces dernières années, les élus ont demandé au CAUE de mener une réflexion sur l'occupation et le réaménagement de ses espaces libres de construction et d'étudier l'implantation du projet de la station sport nature.



L'accompagnement

Le CAUE a proposé à la Collectivité une approche globale et transversale du développement du village.

Un diagnostic territorial a mis en évidence :

- la localisation paisible et sécurisée du hameau car retiré des axes routiers à forte circulation
- le paysage singulier dans lequel se trouve Les Renardières, à l'articulation de deux marais (l'un bocager et l'autre ouvert) aux limites soulignées par des coteaux
- l'offre de parcours cyclos et pédestres dans la vallée.
- le patrimoine architectural et les vastes espaces à réinvestir enserrés d'un écrin arboré
- une organisation urbaine en mutation.

Plusieurs enjeux en découlent :

- recycler les bâtiments vacants
- maintenir l'identité architecturale du site
- se questionner sur le devenir des espaces libres toujours urbanisables : une structure urbaine à réinventer
- redéfinir les usages des espaces publics
- étudier la compatibilité du PLU face au projet de création de l'aire de bivouac
- conforter la situation stratégique et centrale du village de l'espace naturel entre coteau et marais.

Des pistes de réflexion pour l'évolution spatiale des Renardières ont pris forme, intégrant le projet de station sport nature.

Le CAUE les a concrétisées en schéma d'intention puis en scénario d'aménagement complétés de références et exemples illustrés.



→ Scénario d'aménagement



→ Commune de Soubise

Faire de ce lieu le « Jardin des convergences »

En partenariat avec Miléna GROSS, paysagiste concepteur à la CARO

Le contexte

Le Conseil municipal des jeunes de la commune de Soubise souhaite créer un jardin partagé qui a vocation à devenir un espace de rencontre intergénérationnel et d'activités pour toute la population.

En friche depuis plusieurs années, la Commune va mettre à disposition pour ce projet un jardin clos de murs avec une petite maison, situé dans le centre-bourg.

Elle a sollicité l'accompagnement du CAUE 17 sur la rénovation et l'aménagement de cette maison ancienne en lien avec ce jardin afin de ne pas dénaturer la valeur patrimoniale de ce site. Cet accompagnement s'inscrit dans la suite d'un travail fait préalablement par Miléna Gross et les jeunes sur l'aménagement du jardin qui a abouti à un schéma d'intentions paysagères.



L'accompagnement

La Commune souhaite impliquer activement les jeunes dans toutes les phases du projet, de la conception à la maintenance. Pour ce faire, le CAUE 17 et Miléna Gross ont animé deux ateliers pour co-construire avec les jeunes un projet à l'échelle de la maison et répondant aux futures usages qu'ils se font de ce lieu.

- un ATELIER RELEVÉS DE MESURES qui a permis de réaliser les plans, coupes et dessins des façades nécessaires au début de tout projet de réhabilitation d'un bâtiment et d'aménagement d'un jardin.

- un ATELIER MAQUETTE sous forme d'un mini-concours d'architecture et de paysage, qui a permis aux jeunes de se projeter en maquette et de proposer deux scénarios d'aménagement.

Ces deux scénarios ont ensuite été présentés aux élus, agents communaux et partenaires locaux. Cette étape a permis à chacun de prendre connaissance du projet, de débattre des différentes pistes d'aménagement proposées et de sa faisabilité.

L'objectif de cette démarche a été d'initier une dynamique collective autour de ce projet pour en faire un lieu utilisé et vivant.



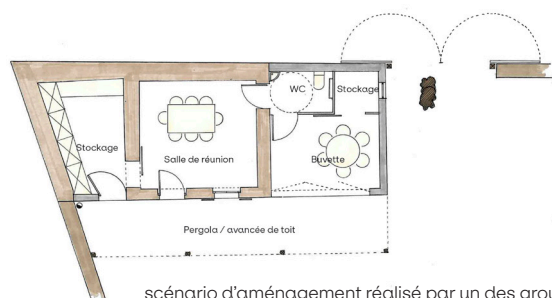
La suite

Dans un premier temps, des conseils ont été énoncés, sous forme d'une fiche-conseil, pour l'ouverture du mur de clos ancien avec la pose d'un portail afin de rendre ce jardin accessible pour son entretien et son aménagement.

Le CAUE poursuit son travail sous la forme d'une étude avec :

- un pré-diagnostic et des préconisations pour la réhabilitation de cette maison (phasage, matériaux, accessibilité PMR, autorisation d'urbanisme, ...)
- l'écriture des invariants du programme et un scénario d'aménagement, à partir du travail de conception réalisé avec les jeunes.

Cette étude pourra être utilisée comme un support pour poursuivre les échanges avec l'ensemble des acteurs mais aussi comme un outil d'aide à la décision pour la Commune pour décrire, planifier et chiffrer les travaux d'aménagement à engager.



→ Commune de Nieul-lès-Saintes

Redynamiser le Pôle de loisirs

La commande

La commune de Nieul-lès-Saintes, 1 213 habitants (2022), a missionné le CAUE 17 dans le cadre de son inscription au programme national « Villages d'avenir » pour une réflexion globale sur la rénovation/extension de la salle des fêtes et l'aménagement des espaces de loisirs connexes.

Une première visite a permis d'appréhender le contexte et le besoin d'élargir la réflexion pour insérer ce projet dans le fonctionnement du centre bourg, notamment en terme d'accès, de paysage, de lien avec les autres activités de la commune.

Le contexte environnemental

La salle des fêtes a été construite à l'écart du bourg dans les années 60. Avec le développement du bourg, elle se situe aujourd'hui en lisière entre la zone agricole et la partie urbanisée.

Elle est bordée par le bâti du bourg et la végétation sur les trois côtés : ouest, sud et est. Seule la façade nord s'ouvre totalement sur le grand paysage agricole qui entoure le village de Nieul-lès-Saintes. On peut apprécier dans un environnement proche de la salle des fêtes des paysages ruraux, qu'ils soient construits ou cultivés.



Les enjeux d'aménagement :

- définir l'affectation des espaces autour de la salle des fêtes et quantifier les besoins
- préciser les accès (principal, technique, piétons)
- faciliter et intégrer les contraintes techniques
- aménager les abords directs de la salle et élargis à l'ensemble de la parcelle pour améliorer le cadre des festivités ; offrir un espace extérieur en prolongement de la salle
- relier l'équipement au bourg tout en laissant une mise à distance vis à vis des voisins
- envisager un aménagement répondant aux problématiques actuelles : réduire la surchauffe du bâti, gérer les eaux pluviales de manière intégrée, créer de l'ombrage au dessus du stationnement, permettre un grand nombre de places de stationnement de manière exceptionnelle
- booster l'attractivité du lieu grâce à l'aménagement de sport et de loisirs liés aux parcours existants
- planter des arbres d'échauffement à proximité des parcours sportifs.

La salle des fêtes

L'étude veille au respect de l'histoire de cette salle, construite par les habitants dans les années 60 et améliorée au fil du temps.

Les enjeux d'amélioration du confort :

- conserver l'équipement dans son enveloppe originelle et redessiner l'architecture avec les extensions nécessaires au bon usage, reconsidérer la cuisine, prévoir un préau et des sanitaires extérieurs, un sas d'entrée spacieux et des rangements adéquats.



- améliorer le confort d'usage de l'équipement en prenant en compte la proximité des habitations, isoler phoniquement et thermiquement, mieux organiser les flux avec de nouveaux accès, repenser l'organisation du parking et ouvrir la salle sur l'extérieur pour profiter de l'environnement qualitatif et des vues sur le grand paysage.

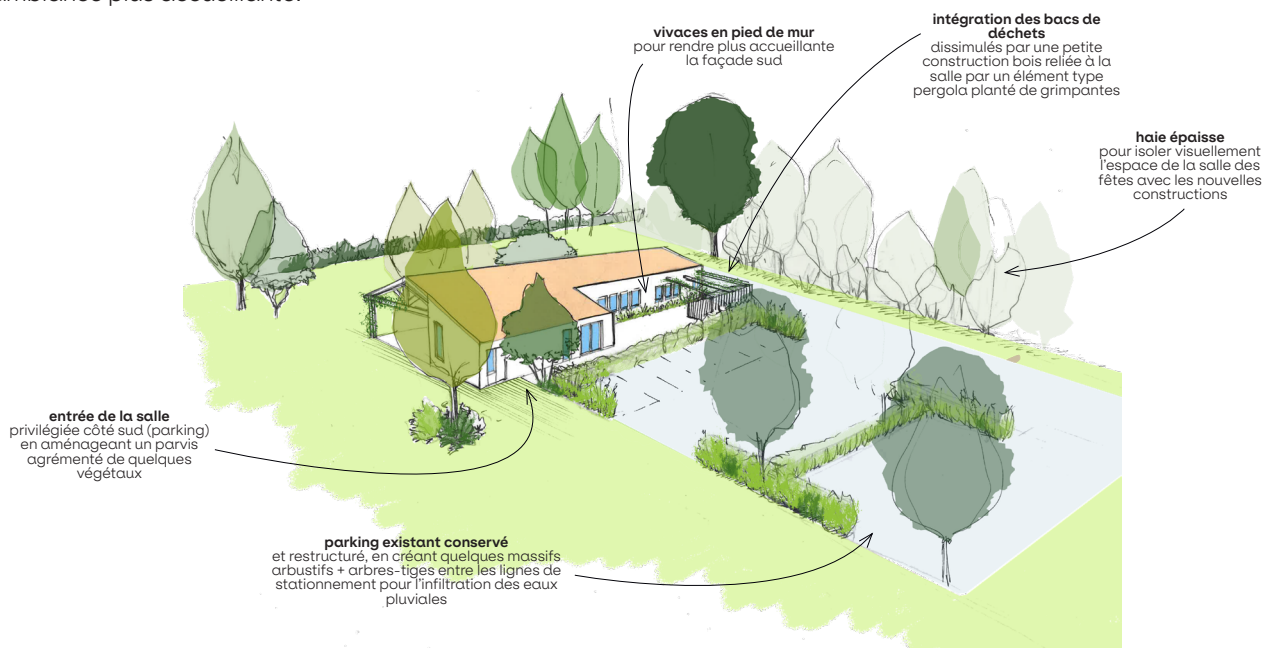
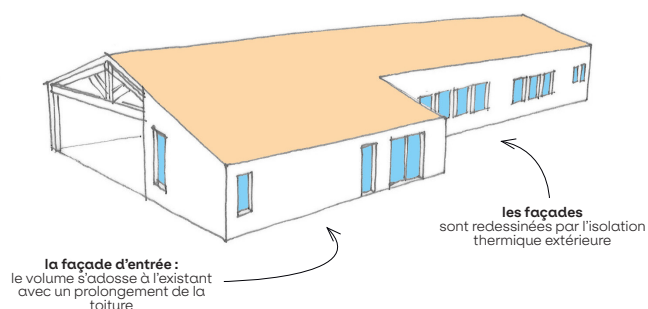
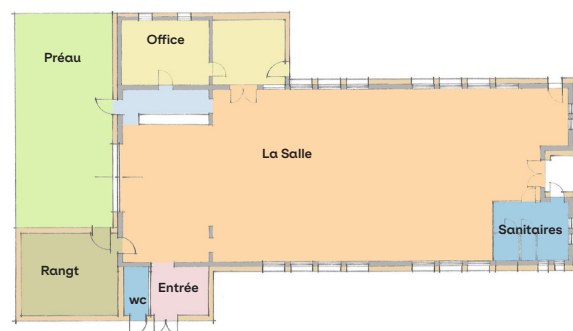
Plusieurs scénarios contrastés ont permis d'ouvrir différentes perspectives et débattre sur la meilleure solution à privilégier.

Mise en scène de la salle au milieu d'un jardin accueillant

Le parking et la lisière avec le bourg
L'aménagement et la végétalisation des abords pourraient apporter une plus-value à la salle communale. En effet, le parking actuellement extrêmement minéral, pourrait accueillir des arbres-tiges, des arbustes et autres végétaux qui représentent des solutions fondées sur la nature pour la gestion des eaux pluviales.

Il est intéressant de prolonger l'usage de la salle en extérieur, sur ses abords directs. Pour cela il est important de créer des micro-espaces qui offrent une ambiance plus accueillante.

Une salle ouverte sur l'extérieur



Par exemple :

- l'entrée de la salle, agrémentée de petits arbres et de vivaces de pieds de mur.
 - une terrasse située au nord face au grand paysage pourrait être améliorée par des massifs arbustifs fleuris et parfumés créant une ambiance plus intimiste
 - et quelques compléments pour intégrer des éléments techniques disgracieux
- Pour compléter la démarche, il pourrait être intéressant de planter quelques arbres de grand développement au port libre et créer ainsi des premiers plans face au grand paysage et créer quelques zone d'ombre au milieu du jardin.

La suite

Les différentes options ayant été débattues, la commune a confié une mission de faisabilité technique et financière à la SEMDAS dans le cadre des missions d'assistance aux communes du département de la Charente-Maritime.

Les élus ont donc en mains le programme, le coût des travaux et les recommandations pour passer à la phase suivante et à la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet.

→ Am Stram Graines

Semer des cours vivantes dans les bourgs de Charente-Maritime

Le contexte

Les cours d'école sont aujourd'hui au cœur de nombreux enjeux :

- la végétalisation pour s'adapter au changement climatique et pour retrouver un contact avec la nature
- repenser la gestion des eaux pluviales
- diversifier les activités proposées et créer des cours pour tous
- améliorer le bien-être des enfants et de l'ensemble des usagers.

Face à ces problématiques, les petites communes rurales disposent souvent de moyens limités pour engager seules des projets de transformation.

Afin de les accompagner, le CAUE de la Charente-Maritime a créé le dispositif AM STRAM GRAINES qui guide le projet en encourageant le dialogue et la participation de tous.

Le dispositif

Les communes sont préalablement sélectionnées sur la base de leur motivation, de leur engagement et compatibles aux attentes du cahier des charges.

Pour chacune d'elles, le dispositif AM STRAM GRAINES permet le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire ayant plusieurs missions :

- animer les démarches participatives
- conduire les phases de diagnostic, d'études et de chantier
- concevoir le projet d'aménagement en lien avec les usagers
- réaliser le projet en collaboration avec d'éventuelles entreprises, des volontaires, les enfants.

Le CAUE assure le lancement et le suivi du dispositif aux côtés des Collectivités. Il veille notamment à la prise en compte des valeurs qui fondent le programme : la participation de l'ensemble des usagers, la sobriété des aménagements, la création d'une cour pour tous, la valorisation des ressources locales, le réemploi des matériaux lorsque cela est pertinent et l'adaptation aux enjeux climatiques.

1^{ère} ÉDITION 2024 — 2025

Am stram Graines



APPEL À CANDIDATURES



sensibilisation auprès des élèves

Une journée de formation consacrée à la réglementation des cours d'école et des aires de jeux a également été proposée avec l'appui d'un bureau de contrôle pour ces deux éditions. Ce temps d'informations et d'échanges a permis d'apporter aux Collectivités une culture commune, des repères techniques et réglementaires indispensables à la conduite de leurs projets.



chantier participatif avec les élèves

Les deux premières éditions d'Am Stram Graines ont permis d'accompagner cinq Collectivités de Charente-Maritime dans leurs projets de végétalisation et de transformation de cour d'école :

- 1^{ère} édition 2024/2025 : Les communes de Saint-André-de-Lidon et Saint-Nazaire-sur-Charente
- 2^{ème} édition 2025/2026 : les communes de Sainte-Marie-de-Ré, Saint-Sulpice-de-Royan et la Communauté de Communes Vals de Saintonge pour l'école de Villeneuve-la-Comtesse.

Des visites

Afin d'enrichir cette dynamique autour des cours d'école, le CAUE a organisé une demi-journée de sensibilisation. Cette rencontre à destination des élus et des professionnels a permis d'explorer les démarches de transformation des cours.

Cet évènement s'est articulé autour de la présentation du dispositif Am Stram Graines avec un zoom sur les projets en cours, de la visite des cours végétalisées de l'école des Coureilles à Périgny puis par la visite des Ateliers de l'eau, espace de sensibilisation situé à La Rochelle abordant les thématiques de la gestion intégrée des eaux pluviales et de la désimperméabilisation des sols.

> le 1^{er} octobre 2025, Périgny et La Rochelle
> 50 participants

La suite

Grâce à cette démarche, le CAUE 17 contribue à diffuser auprès des collectivités rurales du département une autre vision des cours d'école, favorisant le bien-être des enfants en créant des espaces vivants et plus tempérés.

Les cours Am Stram graines feront l'objet d'autres visites à venir, afin de lancer la 3^{ème} édition pour 2026/2027.



préfiguration du projet avec les élèves



visite de la cour des Coureilles (Périgny)



visite des Ateliers de l'eau (La Rochelle)



→ les réalisations de la 1^{ère} édition

Avant



Après



École des Trois Fontaines à **Saint-Nazaire-sur-Charente** : travaux en cours pour ce projet faisant la part belle au réemploi, notamment sur la transformation de ce bateau en aire de jeux.



Saint-André-de-Lidon : l'école lidonnaise accueille des arbres, arbustes et autres éléments de mobilier afin de proposer aux usagers des zones ombragées et ludiques.



→ les réalisations de la 2^{ème} édition



Écoles maternelle et élémentaire Louis Gaucher à **Sainte-Marie-de-Ré** : des îlots de biodiversité au cœur de la cour redéfinissent des espaces pour les jeux d'enfants



École primaire la Fraternelle à **Villeneuve-la-Comtesse** : travaux en cours sur cette cour élémentaire avec une ambition forte de désimperméabilisation et déconnection des eaux pluviales à travers la création de noues



Groupe scolaire Denis RICARD à **Saint-Sulpice-de-Royan** : réduction des surfaces dédiées au ballon au profit d'espaces végétalisés, le tilleul du centre de la cour est mis en valeur par l'implantation de bancs circulaires et d'un sol perméable

→ Autres études 2025

AULNAY-DE-SAINTONGE

Projet de valorisation du site de la Maison Grelaud

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ / LA VERGNE

Conseil sur OAP PLU La Vergne

ILE D'AIX / CONSEIL DÉPARTEMENTAL 17

Clôture du camping de l'Île d'Aix

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

Am Stram Graines 2 - Accompagnement suite
appel à projet - Végétalisation cours d'école

VILLENEUVE-LA-COMTESSE

Am Stram Graines 2 - Accompagnement suite
appel à projet - Végétalisation cours d'école

SAINTE-MARIE-DE-RÉ

Am Stram Graines 2 - Accompagnement suite
appel à projet - Végétalisation cours d'école

CDC DE L'ILE D'OLÉRON

Illustration du Guide Projet agricole

PONS

Présentation du CAUE 17 dans le cadre d'une OPAH
ORT

LA JARRIE-AUDOUIN

Extension du cimetière, forêt funéraire

LA CHAPELLE-DES-POTS

Extension du restaurant scolaire

MEURSAC

Déplacement de l'épicerie dans un bâtiment
patrimonial

LE CHAY

Fiche de visite de l'église Saint-Martin

OGEZ / COZES

Réunion de sensibilisation pour la revalorisation et
la désimperméabilisation des cours de l'école et du
collège Notre-Dame de Nazareth à Cozes

MARANS

Ateliers ludiques de Marans

CHARRON

Réflexions sur le devenir des bâtiments communaux

MARANS

Élaboration d'une plaquette SPR

PUYRAVAULT

Mise en place d'une aire de jeux

ÉCHILLAIS

Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal
Agrandissement de la crèche

FONTAINES-D'OZILLAC

Conception d'un parking pour la salle des fêtes

SAINT-SULPICE-D'ARNOULT

Création d'une épicerie participative

BRIVES-SUR-CHARENTE

Aménagement en cœur de bourg (longère)

TONNAY-CHARENTE

Les Ateliers Partagés de l'Estuaire

THAIRÉ

Rénovation ensemble immobilier boulangerie

LES ÉDUTS

Rénovation d'un poste de transformation électrique

SAINT-SIMON-DE-BORDES

Réflexion pour l'implantation d'une guinguette à
l'étang, projet de salle communale dans l'ancienne
forge

CONSEIL DÉPARTEMENTAL 17

Remplacement de l'auvent du péage du Pont de l'Île
de Ré

LA BARDE

État des lieux église non classée

CDA DE LA ROCHELLE

Construction d'un programme autour de la
valorisation des déchets

MORNAC-SUR-SEUDRE

Végétalisation d'espaces communaux

CDC AUNIS ATLANTIQUE / LA GRÈVE-SUR-MIGNON

Réunion publique sur la Briquetterie

CDC DE LA HAUTE-SAINTONGE /

SAINT-DIZANT-DU-GUA

Extension du classement du Château et jardins de
Beaulon

CHAILLEVETTE

Extension et rénovation de l'atelier municipal

SAINT-GERMAIN-DU-SEUDRE

Aménagement d'une parcelle communale suite à
démolition

BOUGNEAU

Aménagement d'un lotissement communal

COZES

Accompagnement projet Pôle enfance

COZES

Suivi de la démarche Village d'Avenir

SALIGNAC-SUR-CHARENTE

Réflexions prospectives sur le foncier en centre-bourg

SAINT-THOMAS-DE-CONAC

Réhabilitation d'un corps de ferme pour la création d'un tiers-lieu

PAYS DE SAINTONGE ROMANE

Révision du SCOT

LA VALLÉE

Quel devenir pour l'ancien café du centre-bourg ?

SAINT-FÉLIX

Mise aux normes de la Salle des fêtes

PUYROLLAND

Création d'un Pôle ressources Filière chanvre

MIGRÉ

Valorisation du patrimoine immobilier du bourg

MEUX

Démolition partielle de la grange communale

NÉRÉ

Aménagement d'une guinguette dans l'ancien transformateur

BOSCAMNANT

Avis sur PLU

PÉRIGNAC

Avis sur PLU

FOURAS

Construction d'un Hôtel 4 étoiles

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE

Table ronde Urbanisme favorable à la santé

THAIRÉ

Rénovation d'un bâtiment communal (commerces et logements)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN : SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

Construction d'un hangar (projet SALGUES)

CDA ROCHEFORT OCÉAN / LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN

Construction d'un hangar photovoltaïque (projet BROCHARD)

CDA ROCHEFORT OCÉAN / MOEZE

Construction d'un hangar photovoltaïque (projet LOUBRESSE)

TONNAY-CHARENTE

Construction d'un hangar photovoltaïque (projet BOISSERIE)

TONNAY-CHARENTE

Construction d'un hangar photovoltaïque (projet VERNOUX)

TONNAY-CHARENTE

Jury de concours pour la création d'une médiathèque

ILE D'AIX

Plan de gestion et d'orientation du Site Classé

CDA DE LA ROCHELLE / LA ROCHELLE

Évaluation de la ZPPAUP

CDA ROCHEFORT OCÉAN

Projet Grand Site de France Marais de Brouage

CDA ROCHEFORT OCÉAN / ILE D'AIX

Rénovation et extension de la Résidence Bégot

GÉMOZAC

Aménagement de la cour du Temple

NACHAMPS

Construction d'une salle socio-culturelle

BREUILLET

Conseil pour la protection du patrimoine arboré de la commune

SAINT-LÉGER

Division parcellaire d'un terrain communal pour la création de terrains à bâtir

SURGÈRES

Traitement structurel de la Gères au niveau des douves

SYMBO / SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP

Réhabilitation de la Minoterie

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Aménagement d'un îlot dégradé au village des Guilloteaux

CDC DU CANTON DE GÉMOZAC ET DE LA SAINTONGE VITICOLE / GÉMOZAC

Seconde tranche îlot de la gare - construction de logements locatifs publics

GÉMOZAC

Étude programmatique pour réaffectation d'un site industriel rue Carnot

COURÇON

Fiche de visite de l'église de Courçon

CRAM-CHABAN

Fiche de visite de l'église de Cram-Chaban

LA LAIGNE

Fiche de visite de l'église de La Laigne

LA RONDE

Fiche de visite de l'église de La Ronde

LE GUÉ-D'ALLÉRE

Fiche de visite de l'église du Gué-d'Alléré

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BORDEAUX

Jury Projet de fin d'études

RIVEDOUX-PLAGE

Atelier pour la réhabilitation et la sauvegarde de la
Redoute de Sablonceaux

BENON

Stratégie équipements publics communaux

RÉAUX-SUR-TRÈFLE

Problématique de surchauffe en été dans l'école,
rénovation énergétique du bâti et cour d'école

FONTAINE-CHALENDRAY

Accompagnement pour l'adaptation du périmètre
de protection de l'église

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Aménagement de la Place du marché à Domino

CONSEIL DÉPARTEMENTAL 17

Concours "Ma commune, mon paysage"

DRAC NOUVELLE-AQUITAINE / ESSOUVERT

Participation au jury et à la visite pour les jardins
remarquables

JONZAC

Réunions de travail sur le PLU de Jonzac

GRÉZAC

Valoriser un bâtiment en centre-bourg (bar,
épicerie)

MORTAGNE-SUR-GIRONDE

Fiche de visite de l'église Saint-Etienne

SAINT-CÉSAIRE

Devenir du village vacances "Les Borgères"

SAINT-COUTANT-LE-GRAND

Devenir de l'école (suite 1^{ère} étude)

MONTENDRE

Végétalisation du jardin de la crèche

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

Jury de concours pour un Accueil de Loisir sans
Hébergement (CLSH)

SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

Avis sur projet OAP pour le PLU

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

Intervention COPIL Contrat d'Objectif Territorial
thématique cours d'écoles

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Sensibilisation des salariés intervenant sur le
patrimoine bâti

LA VILLEDIEU

Aménagement des abords de l'église

MARANS

Jury de la Commission Petites Cités de Caractère

CDC DE L'ILE DE RÉ

Suivi révision PLU

SURGÈRES

MAPA micro crèche

CDC DE L'ILE DE RÉ

Pacte territorial France Rénov

BALLON

Habitats légers

MARANS / COURÇON

COPIL Petite Ville de Demain

GERMIGNAC

Extension de la bibliothèque communale

CDA ROYAN ATLANTIQUE / ROYAN

Étude capacitaire pour une résidence hôtelière et
pépinière d'entreprises

SAINT-PALAIS-SUR-MER

Végétalisation de la cour d'école Lucien Robin

DOLUS-D'OLÉRON

Avis sur opération de logement, route du Treuil

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Installation d'ombrières photovoltaïques parking du
Trait d'Union

SAINT-DENIS-D'OLÉRON

Fiche de conseils pour l'aménagement des
terrasses du port

LE GUA

Accompagnement pour la révision du PLU

DOLUS-D'OLÉRON

Avis sur opération de logements, route de la Bihaudière

FIBOIS NOUVELLE-AQUITAINE

Comité technique jury de concours FIBOIS

SAINT-DENIS-D'OLÉRON

Avis sur opération de logements, route des Huttes

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Accompagnement sur la révision du PLU

SAINT-JUST-LUZAC

Avis et recommandations sur la révision du PLU

BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

Requalification de la Pointe de Daire

CDC DU BASSIN DE MARENNES

Préparation de la visite de l'inspectrice des Sites dans le cadre de l'opération Grand Site du Marais de Brouage

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Fiche de conseils sur les autorisations d'urbanisme

ROYAN

Avis et recommandations sur la modification simplifiée du PLU

ROYAN

Rédaction d'une fiche de conseils pour la cité "Le Fief Ouest"

ROYAN

Fiche de conseils pour la "Cité des 24 maisons"

LA ROCHELLE

Jury de concours conception-réalisation d'un pôle logistique avec une légumerie

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

Conception journée "Construire et rénover demain : les écomatériaux"

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

Ateliers partenaires Plan Habitat Vals de Saintonge

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

Café ADS

PRÉFECTURE 17 /

VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ

Structuration de la filière chanvre Trézence

DCEUIL-SUR-LE-MIGNON

Actualisation de l'étude pour le café associatif

DCEUIL-SUR-LE-MIGNON

Conseil pour le chantier de la salle des fêtes

SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY

Village d'Avenir

CDC AUNIS ATLANTIQUE / CRAM-CHABAN /

LA GRÈVE-SUR-MIGNON / LA LAIGNE

Rencontre avec le BRGM suite au séisme

LONGÈVES / LA VALLÉE / BALLON

Animation rencontre-échanges entre les communes

DDTM 17 / CRAM-CHABAN /

LA GRÈVE-SUR-MIGNON / LA LAIGNE

Étude prospective intercommunale Village d'Avenir

COURÇON

Atelier signalétique

SAINT-MARD

Étude pour le réaménagement des écoles

CIRÉ-D'AUNIS

Construction d'un ensemble d'équipements communaux

LE THOU

Accompagnement pour la construction de logements locatifs sociaux

CDC DE L'ILE DE RÉ

Les Rencontres de l'urbanisme

CDC DE L'ILE DE RÉ

2^{èmes} Assises du logement

CHATENET

Église de Chatenet

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Maison Blockhaus

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS

Jury de concours "Regard"

DRAC NOUVELLE-AQUITAINE

Participation au groupe de travail ACR

CRAM-CHABAN / LA LAIGNE /

LA GRÈVE-SUR-MIGNON

Participation au Résilience Tour

CDC AUNIS ATLANTIQUE

Projet européen LIFE Maraisélicie

DDTM 17

Réunion et travail sur les lisières agriurbaines

Le conseil aux particuliers



Le conseil aux particuliers, ADN des CAUE

Il est traditionnellement assuré sous forme de permanences depuis la création du CAUE

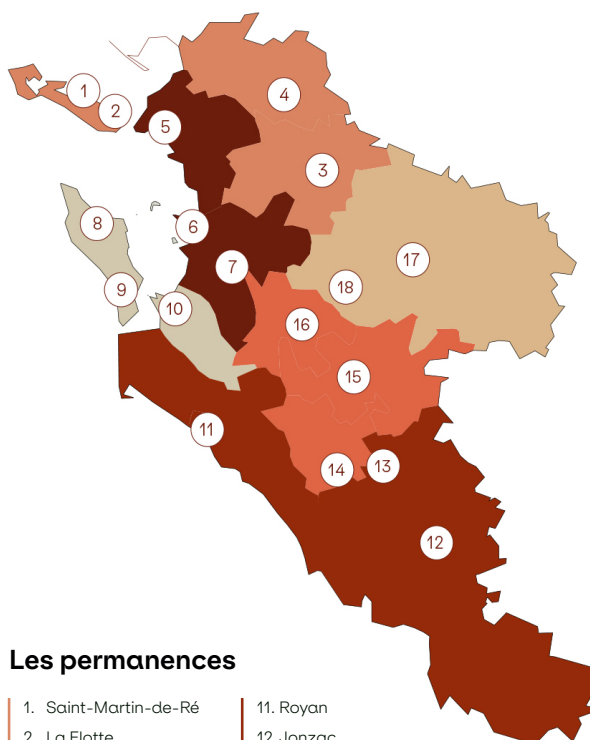
Les conseils concernent :

- le choix du terrain et prise en compte du contexte
- l'aide à la réflexion sur une implantation judicieuse de la future construction par rapport à son orientation, son contexte bâti et/ou paysager
- l'adaptation de l'organisation de l'espace en fonction des besoins
- le choix de matériaux pérennes (si possible biosourcés et locaux) et de solutions techniques adaptées au projet
- l'encouragement à l'amélioration de l'usage de l'habitat et de son économie
- la prise en compte de toutes les contraintes afin de faciliter le passage en CDNPS lorsque le projet se trouve en site classé / en espace protégé
- l'orientation vers des professionnels qualifiés / les services de l'État concernés.

En 2025, à la demande du Service urbanisme de la ville de Royan, le CAUE a réalisé plusieurs fiches conseils sur des maisons formant des îlots immobiliers d'intérêt architectural d'après-guerre. Situées hors secteurs patrimoniaux protégés de la ville, l'objectif est de mettre en lumière les particularités architecturales de ces constructions pour conseiller les propriétaires sur leur réhabilitation assez spécifique.



775 conseils délivrés



Les permanences

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| 1. Saint-Martin-de-Ré | 11. Royan |
| 2. La Flotte | 12. Jonzac |
| 3. Surgères | 13. Pons |
| 4. Ferrières | 14. Gémovac |
| 5. La Rochelle (CAUE 17) | 15. Saintes |
| 6. Fouras | 16. Saint-Porchaire |
| 7. Rochefort | 17. Saint-Jean-d'Angély |
| 8. Saint-Georges-d'Oléron | 18. Saint-Savinien |
| 9. Le Grand-Village-Plage | |
| 10. Marennes | |



La sensibilisation

→ Événements

→ Pédagogie

→ Communication et
ressources

Événements

Habiter demain en Charente-Maritime

Dans le cadre de sa mission de conseil et d'accompagnement auprès des collectivités, le CAUE 17 a lancé en 2025 une programmation dédiée à la question du logement sur notre territoire. Pensée sur plusieurs années, elle propose de croiser les regards d'élus, de professionnels, de partenaires institutionnels et d'habitants autour d'une question devenue centrale : comment mieux habiter demain ? Conférences, tables rondes, visites, enquêtes et voyages d'étude ont permis d'aborder des sujets très concrets : accès au logement, réhabilitation, tourisme, centres-bourgs, densité ou encore logement abordable. Cette première année a ouvert un espace d'échanges utile, nourri par des expériences locales et des références venues d'ailleurs. Elle marque le début d'une réflexion collective appelée à se poursuivre en 2026 et 2027.



Les maires face à l'enjeu du logement

Enquête

Cette enquête, initiée par le CAUE 17 et coproduite avec LesCityZens, a été réalisée à partir d'un questionnaire en ligne envoyé aux 463 communes de Charente-Maritime. L'objectif de cette enquête est d'objectiver et de qualifier l'enjeu du logement dans les politiques publiques communales et de comprendre les freins et les difficultés auxquelles font face les élus.

Si des différences apparaissent selon la taille des communes et leur situation géographique dans le département, il apparaît que toutes ou presque estiment que le logement est un enjeu fort ou très fort (91 %) et parfois même existentiel pour leur territoire. À la question de savoir si leur commune vit une crise du logement, 71 % des communes répondent par l'affirmative.

3/4 des communes estiment être touchées par une crise du logement.

Une crise caractérisée par :

- un fort besoin en logements locatifs (32%)
- une inadéquation entre l'offre et la demande (21%)
- un manque de foncier (13%)
- des prix globalement élevés (11 %)
- un manque de logements locatifs sociaux (7 %)
- une forte présence de résidences secondaires et de tourisme (7 %)

Soirée de lancement

Conférences et table ronde

La programmation Habiter demain en Charente-Maritime a été lancée le 5 février 2025 au Palais des Congrès de Rochefort. La soirée a débuté par la restitution de l'enquête menée auprès des maires de la Charente-Maritime. Elle s'est poursuivie par la conférence «Le logement sur le divan» proposée par l'ANPU (Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine) puis par la présentation de plusieurs opérations de logements situées en Charente-Maritime.

5 février 2025, Rochefort
170 participants



HLM - Habitations légèrement modifiées

Ciné-débat

Cette projection-débat a proposé un temps d'échange autour des enjeux de la réhabilitation du logement social en site occupé. Le documentaire est revenu sur la transformation de la tour Bois-le-Prêtre à Paris, devenue une référence en matière d'amélioration de l'habitat sans recours à la démolition. La soirée s'est poursuivie avec la présentation du projet de réhabilitation du bâtiment Le Lurçat à La Rochelle.

8 avril 2025, La Rochelle
60 participants

Les maires face à l'enjeu du tourisme

Enquête

Cette enquête, initiée par le CAUE 17 et coproduite avec LesCityZens, a été réalisée à partir d'un questionnaire en ligne envoyé aux 463 communes de Charente-Maritime. Les données, collectées du 12 mai au 14 juin 2025, ont été traitées par LesCityZens. 113 communes ont répondu.

L'objectif de cette enquête est d'objectiver et de qualifier l'enjeu du tourisme dans ses impacts en matière de logement et dans les politiques publiques communales qui en découlent. Le tourisme est-il un atout ou un frein au développement des territoires ? Quelles sont ses impacts ? La nouvelle loi Le Meur-Échaniz est-elle un outil adapté pour les élus et comment souhaitent-ils s'en saisir ?

2/3 des élus estiment le tourisme bénéfique pour leur territoire.

80 % des communes littorales et en zone tendue partagent cet avis.

Parmi les communes ayant répondu à l'enquête concernant la loi Le Meur-Échaniz, les mesures les plus utiles retenues par les élus sont l'enregistrement obligatoire des meublés de tourisme et la possibilité d'instaurer des quotas, quelles que soient les tensions des zones considérées.

60 % des élus des communes littorales et en zones tendues souhaitent limiter ou interdire les résidences secondaires dans certaines zones. 20 % des élus s'y refusent.

Les principales raisons évoquées sont :

- pour libérer du logement permanent (44 %)
- pour préserver l'équilibre social du territoire (33 %)
- pour lutter contre la spéculation (19 %)
- pour des raisons environnementales (4 %)

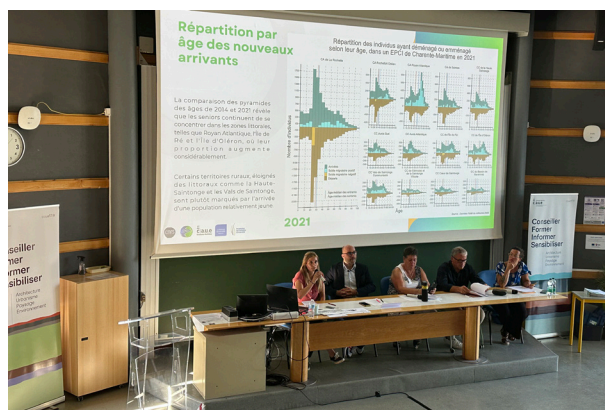


L'impact du tourisme sur l'offre de logements

Tables rondes

Deux tables rondes ont réuni élus, chercheurs et acteurs du territoire autour des liens entre tourisme et logement. Elles se sont appuyées sur l'enquête menée en mai 2025 auprès des communes de Charente-Maritime, en partenariat avec LesCityZens. Les échanges ont porté sur les outils de régulation des meublés de tourisme, les effets des mobilités résidentielles et les équilibres à construire pour préserver une offre de logements à l'année. Ils ont également été alimentés par les travaux d'Anna Guillem, doctorante au laboratoire LIENSs de La Rochelle Université.

16 juin 2025, La Rochelle
70 participants



Comment régénérer les centre-bourgs ruraux ?

Visites

Cette journée de visites à Gémozac et Meursac a permis d'aborder les enjeux de revitalisation des centres-bourgs ruraux à travers plusieurs projets de réhabilitation et de production de logements. À Gémozac, les participants ont visité la Résidence Accueil Emmanuelle ainsi que plusieurs opérations de logements réalisées en centre ancien. À Meursac, la visite a porté sur des logements communaux aménagés dans des bâtiments anciens du bourg.

3 juillet 2025, Gémozac et Meursac
50 participants

Trois projets pour les cœurs de bourg

Voyage d'étude

Ce déplacement en Vendée et en Loire-Atlantique, consacré au thème « Densifier, dynamiser, habiter autrement », a conduit les participants à visiter trois opérations aux approches complémentaires : le quartier de la Grande Fosse à Saint-Georges-de-Montaignu, le projet des Champs Libres à Nantes et l'opération Ad Alta à Bouguenais. Ces réalisations illustrent différentes réponses aux enjeux de densification, de réhabilitation, d'habitat participatif, de construction biosourcée et de reconversion de sites existants.

18 septembre 2025, Vendée et Loire-Atlantique
30 participants

Nouvelles formes et modèles économiques du logement abordable et social

Table ronde

Cette table ronde a abordé les transformations du logement social et abordable dans un contexte de tension foncière, de hausse des coûts et d'exigences environnementales accrues. À partir de retours d'expérience, les échanges ont mis en lumière plusieurs leviers pour maintenir une offre accessible : évolution des modèles économiques, outils fonciers, nouveaux partenariats et innovations architecturales et constructives. Les discussions ont également rappelé le rôle essentiel du logement social dans l'équilibre et la vitalité des territoires.

4 décembre 2025, Rochefort
60 participants



Mois de l'architecture et du cadre de vie

Chaque année en avril, le Mois de l'Architecture et du Cadre de Vie en Charente-Maritime invite le grand public à découvrir les richesses architecturales, patrimoniales et paysagères du département à travers une programmation répartie sur l'ensemble du territoire.

Portée par le CAUE 17 et une quinzaine de partenaires, l'édition 2025 a réuni près de 100 événements. Parmi les temps forts proposés par le CAUE 17 figuraient un ciné-débat autour du film *Habitations Légèrement Modifiées*, la 4^e édition des Rencontres Virilio à La Rochelle ainsi qu'une participation au Festival Ville(s) à Saintes.



Habiter l'inhabitable

Rencontres Paul Virilio #4

Le CAUE 17 a été partenaire des 4^e Rencontres Paul Virilio, organisées à La Rochelle autour du thème « Habiter l'inhabitable ».

Cette édition a réuni chercheurs, artistes, architectes, scientifiques et citoyens pour interroger la notion d'habiter à partir de la pensée de Paul Virilio. Le programme associait performance dansée, visite de la base sous-marine de La Pallice par voie de mer et rencontre-débat au Musée Maritime de La Rochelle.

3 et 4 avril 2025, La Rochelle
130 participants



Festival Ville(s)

Conférence

Dans le cadre du festival Ville(s) à Saintes, le CAUE 17 a proposé une conférence de Pascale Francisco consacrée au Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Saintes.

Cette intervention a permis d'aborder les enjeux de transition entre ville patrimoniale et ville durable, à travers les outils de protection, de transformation et de valorisation du centre ancien.

19 avril 2025, Saintes
30 participants



La rénovation énergétique des maisons du littoral

L'architecture balnéaire de Saint-Trojan

Visites

le 13 mai 2025, Le Château-d'Oléron
25 participants

8 juillet 2025, Saint-Trojan-les-Bains
> 25 participants



Métropolis et Le cinquième élément

Ciné-débat

À partir de «Metropolis» de Fritz Lang et du «Cinquième Élément» de Luc Besson, cette soirée proposait de questionner les imaginaires de la ville du futur dans le cinéma de science-fiction. Entre utopies, villes verticales et univers technologiques, le débat a permis d'aborder la manière dont le cinéma met en scène l'architecture, l'urbanisme et les transformations de nos sociétés. La rencontre était animée par trois chercheurs du laboratoire PoLiCÉMIÉS de La Rochelle Université, dans le cadre de la Dragon Week, en partenariat avec le CGR Dragon.

10 juillet 2025, La Rochelle
25 participants



Le désir de rivage dans un contexte de changements globaux

Conférence

Dans le cadre de l'exposition « Maisons des bords de mer », le Musée de l'île d'Oléron et le CAUE 17 ont invité Anna Guillem, doctorante à l'Université de La Rochelle, à présenter une partie de ses recherches. Depuis deux ans, elle mène des recherches sur les mobilités résidentielles sur le littoral de Charente-Maritime, fortement concerné par les effets du changement global.

27 juin 2025, Le Grand-Village-Plage
21 participants



Penser l'incertitude

Présentation et visites

Comment les jeunes architectes et paysagistes travaillent-ils avec les contraintes de leur époque ? À partir du documentaire «Penser l'incertitude» de Christian Barani, cette soirée a donné la parole aux lauréats des AJAP (Albums des jeunes architectes et paysagistes) 2023. Le film montre une génération attentive aux territoires, aux ressources locales et aux manières de faire avec l'existant. La projection s'est poursuivie par un échange avec le public, en partenariat avec la Médiathèque Michel-Crépeau, l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine et la Maison de l'Architecture de Poitou-Charentes.

14 octobre 2025, La Rochelle
90 participants



Observatoire national des CAUE

Le CAUE 17 a rejoint l'Observatoire national des CAUE, une plateforme de référence dédiée à la valorisation des réalisations architecturales, urbaines et paysagères. En Charente-Maritime, 50 projets sont désormais accessibles en ligne. Issus de la présélection du Prix Ressources 2023, ils mettent en lumière des réalisations repérées sur le territoire ainsi que des démarches susceptibles d'alimenter les réflexions et d'inspirer de futurs projets.

Disponible gratuitement en ligne



Circulation des expositions itinérantes

- **Prix Ressources**, Abbaye Royale, Saint-Jean-d'Angély, avril 2025 (Mois de l'architecture)
- **Raconte moi ton arbre** et **Ma Ruralité heureuse**, Maison de la Charente-Maritime, La Rochelle, avril 2025 (Mois de l'architecture)
- **Maisons des bords de mer**, Musée de l'île d'Oléron, Saint-Pierre-d'Oléron, février / août 2025, 10 000 visiteurs
- **Regards** et **Prix Ressources**, Préfecture de la Charente-Maritime, La Rochelle, septembre 2025 (Journées du Patrimoine), 2 000 visiteurs



Pédagogie

1800 élèves
sensibilisés

25 actions
coordonnées par le
CAUE

63 ateliers et visites
proposées aux
scolaires

Découvrir l'architecture, l'urbanisme et le paysage avec sa classe

Éveiller la curiosité des plus jeunes à l'architecture et à leur cadre de vie est une des missions du CAUE. Proposés dans les classes ou en extérieur, nos ateliers permettent de découvrir les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et d'expérimenter les outils de la conception de l'espace. Au programme : exploration des abords de l'école, lecture de paysage, croquis d'observation et réalisation de maquettes. Chaque intervention est co-construite avec l'enseignant pour l'ajuster au mieux à son projet pédagogique.

École Bernard Palissy, La Rochelle

Atelier « Abris et maisons du monde » - CE1/CE2 - 25 élèves

École maternelle, Virson

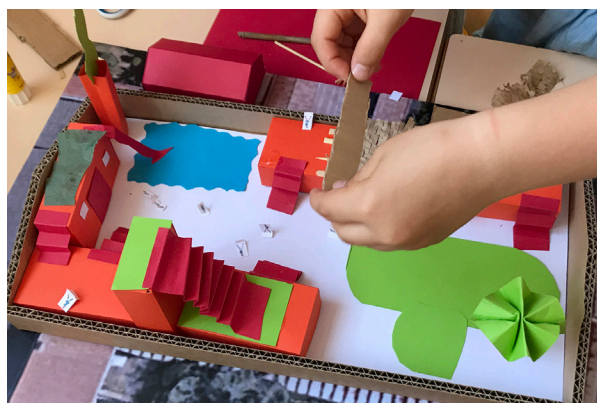
Atelier « L'arbre et ses habitants » - PS/MS/GS/CP - 70 élèves

École Simone Veil, La Rochelle

Atelier « Paysages du littoral » - MS/GS/CP - 70 élèves

École de la Genette, La Rochelle

Ateliers « Maisons de la Genette » et « Habiter la Genette demain » - CE1/CE2 - 25 élèves



Vals-de-Saintonge : sensibiliser à l'architecture et au paysage et développer l'esprit de participation

(partenariat Éducation Nationale)

Le CAUE a choisi d'intervenir plus spécifiquement auprès des écoles du territoire des Vals de Saintonge. Ainsi chaque année, grâce au travail mené avec les circonscriptions locales et leurs conseillers pédagogiques, plusieurs écoles bénéficient des ateliers du CAUE. En 2025, les élèves de CE2/CM1 de l'école d'Archingeay ont ainsi pu imaginer l'aménagement de nouveaux espaces pour leur commune et présenter leurs idées au conseil municipal. Un projet qui a mêlé sensibilisation au cadre de vie et esprit de participation. Enfin, deux ateliers ont été menés en partenariat avec une artiste plasticienne à l'école de Haimps, pour sensibiliser les élèves au patrimoine de leur commune.

École élémentaire d'Archingeay
Ateliers « Imagine Archingeay demain » - CE2/CM1
- 17 élèves

École élémentaire d'Haimps
Atelier « Haimps à l'horizon » - CE1/CE2/CM1/CM2
- 40 élèves



Ateliers ludiques pour découvrir les expositions itinérantes du CAUE

En 2025, le CAUE a proposé plusieurs ateliers pour accueillir le jeune public dans le cadre de ses expositions itinérantes.

Au Musée de l'Île d'Oléron, deux ateliers maquette ont été programmés pour accompagner l'exposition « Maisons des bords de mer » et à l'Abbaye de Saint-Jean-d'Angély, deux ateliers pour accompagner l'exposition « Ressources ».

Exposition Maisons des bords de mer - Musée de l'Île d'Oléron

Ateliers maquette - Centres de Loisirs et parents/enfants - 25 enfants - 7/12 ans

Exposition Ressources - Abbaye de Saint-Jean-d'Angély

Ateliers maquette - Centre de Loisirs - 10 enfants - 7/12 ans

Atelier « La vie secrète des matériaux » - élèves de 4e SEGPA atelier Habitat - 20 élèves



Les Enfants du Patrimoine : un événement national

Organisée la veille des Journées européennes du Patrimoine et coordonnée au niveau national par la FNCAUE, l'opération « Les Enfants du Patrimoine » propose des activités gratuites aux élèves de la maternelle au lycée, grâce à la mobilisation d'acteurs culturels locaux.

En 2025, le CAUE 17 a rejoint la 8ème édition, qui s'est tenue le vendredi 19 septembre, et a mobilisé 12 partenaires pour offrir aux scolaires des visites et ateliers gratuits en Charente-Maritime. L'équipe du CAUE a également animé 6 ateliers à Jonzac, Saint-Savinien et Rochefort.

Jeu de piste à Jonzac

Animé par le CAUE 17 - 4 classes de 6e - 100 élèves

Balade patrimoniale à Saint-Savinien

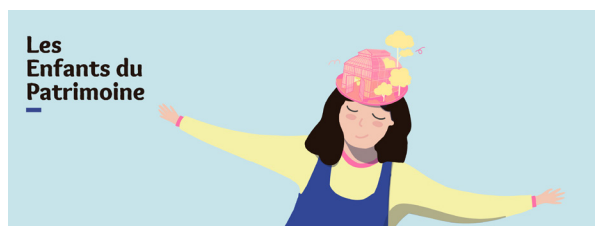
Animée par le CAUE 17 et Vals de Saintonge
Communauté - 4 classes de 6e - 100 élèves

Croquis d'architecture au Musée

Animé par le CAUE 17 et le Musée National de la Marine de Rochefort - CM2 - 25 élèves

43 visites et ateliers en Charente-Maritime

Ateliers animés par les partenaires des Enfants du Patrimoine - 950 élèves



Sensibiliser les futurs professeurs des écoles à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage

(partenariat La Rochelle Université)

Pour la deuxième année, le CAUE est intervenu auprès des étudiants du Master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) parcours 1er degré Professorat des écoles.

L'objectif est de faire connaître les actions pédagogiques du CAUE aux futurs professeurs des écoles et les sensibiliser aux thématiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage pour les transmettre à leur tour à leurs élèves.

La Rochelle Université - Master MEEF
Présentation du CAUE et TD ateliers
pédagogiques - 90 étudiants



Salons professionnels et des métiers

Le CAUE participe à la sensibilisation aux métiers de l'architecture et du paysage en étant présent sur des salons professionnels et des métiers à destination des élèves de collèges, lycées et filières professionnelles.

En 2025, il a participé à 2 salons des métiers et 2 journées de sensibilisation aux éco-matériaux dans les établissements professionnels.

Salon des métiers de Rochefort
Journée matériaux bio-sourcés - Lycée Atlantique de Royan
Journée matériaux éco-matériaux - CFA BTP Saint-Jean-d'Angély
Salon du CFA Académique - Poitiers



Communication et ressources

Présence en ligne

Le site internet

→ environ 10 000 visiteurs en 2025

Newsletter

→ 2 060 inscrits (chiffre mai 2026)

Les réseaux sociaux

→ 1 900 abonnés Instagram (+ 12 %)

→ 1 042 abonnés Facebook (+ 4,6 %)

→ 1 470 abonnés LinkedIn (+ 25 %)

→ Youtube : 53 vidéos en ligne (4 000 vues depuis la création de la chaîne en 2023)

Ressources numériques en ligne

→ 53 vidéos en ligne (séminaires et tables rondes, événements, visites...)

→ 5 fiches conseils en téléchargement

→ 22 publications en téléchargement

Les publications

33 publications disponibles en téléchargement et/ou en commande auprès du CAUE 17

→ 13 actes de séminaires

→ 11 Chartes et guides d'architecture

→ 9 rapports et études

2 ouvrages à commander auprès du CAUE 17

→ Catalogue du Prix Ressources

→ Catalogue Regards, photographies de Julia Hasse

6 ouvrages disponibles en librairie

→ Maisons des bords de mer

→ Royan, un tropicalisme en détails

→ Bernard Lassus, le jardin des retours

→ Jean Prouvé, Royan et sa région

→ Royan Moderne, façades à vivre

→ Une maison pour chacun, une ville pour tous

Le centre de documentation

→ Près de 1 200 publications disponibles.

Le centre de documentation du CAUE 17 est accessible à toutes et tous sur rendez-vous.

→ 17 abonnements à des revues couvrant les domaines de l'architecture, de l'aménagement, du paysage et de l'environnement.

Les expositions itinérantes

→ **Prix Ressources** d'architecture, d'urbanisme et de paysage en Charente-Maritime

→ **Maisons des bords de mer** - Modernité et régionalisme en Charente-Maritime 1945-1980

→ **Regards** - L'architecture du XXème siècle en Charente-Maritime, photographies de Julia Hasse

→ **Une maison pour chacun, une ville pour tous** - Histoire des groupements de maisons individuelles en Nouvelle-Aquitaine 1945-2015

En coproduction :

→ **Tous à la plage !**, Villes balnéaires du 18e siècle à nos jours (Cité de l'architecture et du Patrimoine)

→ Concours photo **Ma ruralité heureuse** et **Raconte-moi ton arbre** (Union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine)

